



Programme de formation

Déontologie des agents publics – Niveau débutant

23/04/2026

Prix INTER : à partir de 450,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent

Prérequis : Aucun

Objectifs :

Identifier le cadre légal et réglementaire définissant les droits et obligations des agents publics ;
Connaître les droits et devoirs des fonctionnaires ;
Comprendre le mécanisme de contrôle et de sanction du respect des obligations déontologiques des fonctionnaires.

Programme :

La législation étant en perpétuelle évolution, le contenu du programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés réglementaires et jurisprudentielles

1- Le cadre juridique

Définitions : la Fonction publique, le fonctionnaire, la déontologie,
Le statut : origine et enjeux,
Les textes législatifs.

2- Suivis et conduite en matière déontologique

La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP),
Les chefs de service,
Le référent déontologue,
Les représentants d'intérêts,
Les lanceurs d'alerte et leur protection.

3- Les droits et obligations du fonctionnaire

Les droits,
Les obligations
Focus sur le cumul d'activité

4- La responsabilité du fonctionnaire

Les manquements déontologiques dans la pratique quotidienne,
Les différentes sanctions : pénales et disciplinaires,
La jurisprudence administrative en la matière.

Programme de formation

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéo-projection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).